



Problème pour vendre un bâtiment

Par **hrvgnt67**, le **05/10/2009** à **18:38**

Bonjour,
je vend un bâtiment , j'ai un acquéreur a 50000 euros , la mairie est aussi intéressé mai a 27000 euros , a telle le droit de m'empêché de le vendre ou je peut l'obligé a mettre aussi 50000 euros .